

## 15 balises pour un système d'accueil de la petite enfance qui...

- **se fonde** sur un consensus institutionnel interne et externe fort reconnaissant la nécessité d'agir à la base en investissant dès la petite enfance pour offrir la meilleure évolution possible des générations à venir en termes de santé, d'éducation, de socialisation et de développement individuel global.
- **met en œuvre** les droits reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant.
- **veille en priorité** à assurer l'intérêt des enfants dans une logique de bienveillance.
- **s'intègre** dans la démarche du Code de qualité européen.
- **s'appuie** sur le développement des connaissances scientifiques pertinentes et encourage le développement.
- **intensifie** les actions en vue d'une mise en œuvre effective du code de qualité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- **vis** à rencontrer la diversité des besoins des enfants en bas âge notamment en termes de soins (« care »), de développement et d'éducation (« educare »).
- **assure** l'accessibilité de l'accueil dans une logique inclusive et de service universel.
- **contribue** à la réduction des inégalités sociales et de santé.
- **aborde** l'enfant accueilli dans le respect de son contexte familial et dans une logique de soutien à la parentalité.
- **fixe** un cadre financier, juridique et de fonctionnement permettant de mettre les acteurs du secteur (pouvoirs organisateurs, professionnels des milieux d'accueil, agents ONE) en situation de réaliser adéquatement leurs missions en veillant à la meilleure utilisation possible des moyens disponibles.
- **soutient** la diversité de l'offre d'accueil.
- **se fonde** sur une logique de service public délégué et respecte le cadre du secteur non-marchand.
- **garantit** des stratégies et des outils d'évaluation nécessaires à son pilotage et à son évolution constante.
- **encourage** les dynamiques de partenariat et de coordination (logique de transversalité et d'attention aux transitions) avec l'accompagnement, l'ATL et l'enseignement.